

L'illustre fondateur de l'Oratoire de Birmingham hésita longtemps avant d'accepter, en 1879, les honneurs de la pourpre. Léon XIII dut user de son autorité, et, pour ôter tout prétexte aux derniers refus du docteur Newman, le Souverain-Pontife dispensa l'éminent religieux de l'obligation de résider à Rome et lui permit de ne pas se séparer de sa chère communauté d'Edgbaston.

Le cardinal Newman était considéré comme l'un des meilleurs écrivains de l'Angleterre. Son éloquence touchait des cœurs que l'art oratoire classique eût laissés complètement insensibles. Son influence personnelle, sa sincérité, son dévouement, son abnégation, sa simplicité, en un mot les plus aimables vertus appuyaient son langage et lui donnaient une onction attirante et convaincante.

LA S. C. DE L'INDEX.

Par décret de la S. Congrégation de l'Index, ont été condamnés les ouvrages suivants :

Lo Spiritismo in senso cristiano, per Teofilo Coreni.—Décret. S. Off. Fer. IV. die 16 Aprilis 1890.

Les Annales de Loigny, paraissant le premier vendredi de chaque mois.—Décret. S. Off. Fer. IV. die 11 Junii 1890.

La Vérité sur les condamnations qui frappent Mathilde Marchat (Marie-Geneviève du Sacré Cœur de Jésus-Pénitent, à Loigny, au diocèse de Chartres,) et les partisans de ses révélations.—Eod. Decr.

La Question de Loigny au 28 Février 1890.—Nécessité pour tous d'un appel à Sa Sainteté Léon XIII.—Eod. Decr.

Le décret de la Sacrée Congrégation est du 18 juillet. Il a été, le même jour, approuvé par Sa Sainteté.

PETITE CHRONIQUE

Un portrait du B. J. B. de la Salle, qui fut caché à l'époque de la Révolution, a été retrouvé il y a quelque temps à La Salle dans le Gers. De là et de certains faits antérieurs, il semble résulter que la branche paternelle du bienheureux est sortie de La Salle et non du Béarn, comme on le pensait.

On dit que les États-Unis ont proposé à l'Angleterre de soumettre à l'arbitrage du Pape la solution de leur différend au sujet de la mer de Behring. Pourquoi la France et l'Angleterre n'en feraient-elles pas autant au sujet des droits contestés des pêcheurs français sur les côtes de Terre-neuve ?